



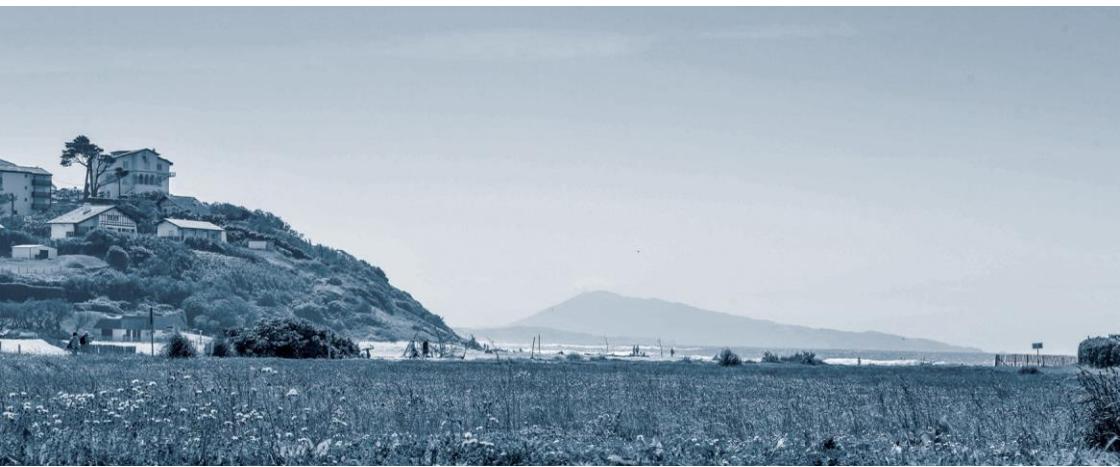
LES
EMBRUNS
Médecine physique et de réadaptation

LIVRET D'ACCUEIL

ENFANTS ET ADOLESCENTS

Hospitalisation Complète ou à Temps Partiel

Sois le bienvenu aux Embruns





PRÉSENTATION	4
L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE	4
TA CHAMBRE	6
TA SCOLARISATION	6
LES VISITES.....	6
LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR	7
L'ORGANISATION DE TA JOURNÉE	7
LA VIE DANS L'ÉTABLISSEMENT	7
LE PETIT DÉJEUNER	8
LES SOINS.....	8
LA TOILETTE	8
LA RÉÉDUCATION	8
LES REPAS	9
LA DÉTENTE	10
TES DROITS ET DEVOIRS	10
LE BIEN-ÊTRE DE TOUS	10
BIENTRAITANCE – MALTRAITANCE.....	10
ARGENT ET OBJETS DE VALEUR.....	10
TABAC ET AUTRES DROGUES	11
SÉCURITÉ INCENDIE	11
DÉPLACEMENTS DANS L'ÉTABLISSEMENT	12
PERMISSIONS DE SORTIES.....	12
TA SORTIE	12
CHARTE DE L'ENFANT HOSPITALISÉ	13
CHARTE DE LA BIEN-TRAITANCE	14

Bonjour,

Tu es pris en charge aux Embruns parce que tu as besoin de soins. Peut-être devras-tu rester plusieurs jours ?

Prends quelques instants pour lire ce livret qui a été réalisé pour toi. Il décrit les lieux où tu iras, t'explique les soins qui te seront donnés et le rôle des différentes personnes que tu vas rencontrer. N'hésite pas à poser aux soignants et rééducateurs toutes les questions qui te préoccupent.

Tout le monde fera en sorte que ton séjour soit le plus agréable et le plus court possible.

Tu pourras être pris en charge en **hospitalisation complète** (tu passeras la nuit dans l'établissement) ou en **hospitalisation à temps partiel** (uniquement la journée).

Les dispositions spécifiques de ces hospitalisations sont indiquées dans ce livret avec des couleurs différentes.



PRÉSENTATION

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Au cours de ton séjour aux Embruns, tu rencontreras de nombreux professionnels. Sur leur blouse, tu pourras lire une étiquette indiquant leur prénom ainsi qu'un **liseré de couleur** indiquant leur fonction.





Le médecin est la personne qui examine ton corps, qui te soigne, te donne des conseils pour rester en bonne santé et, si nécessaire, te prescrit des médicaments, des examens complémentaires ou un traitement.



L'infirmier(e) fait les soins demandés par le médecin (les pansements, les prises de sang...), te donne les médicaments, surveille ta température, prend ta tension...



L'aide-soignant(e) s'occupe des soins de la vie quotidienne durant ton séjour, t'apporte les repas, fait ton lit... Si nécessaire, le professionnel de santé t'aide à faire ce que tu ne peux pas faire tout seul : manger, te déplacer, te laver, t'habiller, aller aux toilettes...



L'agent de service logistique assure le nettoyage des locaux et le service des repas.

La pharmacienne et **la préparatrice en pharmacie** veillent à te préparer les médicaments prescrits par le médecin.

L'ergothérapeute propose des solutions et des adaptations aux problèmes que tu peux rencontrer en te déplaçant ou des problèmes liés à ta vie quotidienne.

Le kinésithérapeute te propose des exercices de rééducation et des massages.

L'enseignant(e) en activité physique adaptée (APA) te propose des exercices pour développer ta force musculaire, ta souplesse et ta coordination.

L'orthophoniste t'aide pour communiquer, parler, écrire et comprendre.

La neuropsychologue est là pour t'écouter et t'aider si tu as des soucis.

L'assistante sociale peut aider les familles dans les difficultés liées à l'hospitalisation ou à la scolarité. Elle peut aider à préparer ta sortie de l'établissement dans les conditions les plus favorables.

La diététicienne peut t'aider à te nourrir selon tes besoins. Si ton médecin t'a prescrit un régime spécial, la diététicienne te donne des conseils et propose des idées de repas.

Le brancardier te transporte vers les différentes salles de rééducation si tu en as besoin.

Des étudiants en médecine ou dans d'autres disciplines paramédicales peuvent également intervenir auprès de toi.

TA CHAMBRE



Toutes les chambres sont équipées d'un lit, d'une salle de bain, d'un téléphone, d'une télévision et l'établissement dispose d'un accès internet.

Tes parents peuvent se renseigner à l'accueil.

Un lit d'appoint pourra être mis à disposition de tes parents, pour ces demandes il faudra s'adresser au responsable des soins.

Tu peux, si tu le désires, apporter des objets personnels, des photos, des livres, des jeux pour que le temps soit moins long en dehors de ta rééducation.

TA SCOLARISATION



En fonction de ton niveau scolaire et de la **durée de ton hospitalisation**, tu pourras poursuivre ta scolarité et demander à des ami(e)s de te transmettre les cours et les devoirs pour ne pas prendre de retard et pour faciliter ton retour en classe.

Tes parents pourront se rapprocher de l'assistante sociale pour ta scolarisation.

LES VISITES



Le nombre de visiteurs peut être limité pour raisons médicales ou sanitaires. Dans ce cas, cette mesure ne concerne bien sûr pas tes parents, ou représentants légaux, qui peuvent rester auprès de toi jour et nuit.

Pour le reste de ta famille ou tes amis, les visites sont autorisées **entre 12h30 et 20h30 tous les jours y compris le weekend**.

Les visites doivent néanmoins respecter le planning de tes soins. Tes amis qui n'ont pas 18 ans sont autorisés, sous réserve d'être accompagnés par un adulte.

LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR



Tu as déjà eu mal... et tu le sais, la douleur est une sensation désagréable, parfois très pénible. Elle permet de te prévenir que quelque chose ne va pas ou est dangereux pour toi. C'est comme une sirène d'alarme.

Ces douleurs, les adultes peuvent les éviter, les diminuer, les soulager. C'est pourquoi, tu es seule à pouvoir dire « combien » tu as mal.

Il y a différents moyens pour aider les médecins et les infirmières à comprendre ta douleur et il existe plusieurs médicaments pour avoir moins mal.

Donc, il ne faut pas attendre pour dire « j'ai mal », car on soulage plus facilement une douleur si on s'en occupe dès le début.

L'ORGANISATION DE TA JOURNÉE

Pendant ton hospitalisation, tu vas être pris en charge par toute une équipe assurant les soins et la rééducation dont tu as besoin, mais aussi l'enseignement scolaire.

Tu dois t'engager à accepter les soins que nécessite ta prise en charge et à participer activement aux séances de rééducation proposées tout en respectant les horaires.



Tu pourras donner ton avis sur la prise en charge et les soins proposés.

LA VIE DANS L'ÉTABLISSEMENT

Comme à l'école, tu vas partager la vie de l'établissement et tout le monde doit pouvoir vivre en bonne entente.

Tu as des droits, mais aussi des devoirs vis-à-vis des autres patients et du personnel. Par exemple, tu dois être poli, ne pas faire de bruit et respecter les consignes.

On s'efforce de rendre ton environnement agréable et propre, mais tu dois respecter les locaux et le mobilier mis à ta disposition.

LE PETIT DÉJEUNER



Le petit déjeuner est préparé en essayant de tenir compte de tes habitudes et te sera apporté dans ta chambre. Avant certains examens, il faudra être à jeun, c'est-à-dire ne pas boire, ni manger, et ni fumer pour les plus grands.

Le petit déjeuner se compose d'une boisson chaude (chocolat, thé, café...) ou froide, d'un produit céréalier (pain ou biscotte avec beurre et/ou confiture). Il pourra être complété d'un jus de fruits et d'un produit laitier sur conseil de la diététicienne.

LES SOINS

Tout au long de la journée, tu verras régulièrement des professionnels de santé qui surveilleront ton état de santé et effectueront les soins nécessaires.



LA TOILETTE

Tu peux aller prendre une douche, seul(e) ou aidé(e) d'un de tes parents ou avec l'aide-soignant(e). Si tu ne peux pas te laver, ta toilette sera faite dans ton lit.

LES SÉANCES DE RÉÉDUCATION

Les séances de rééducation sont souvent réalisées de façon ludique.

Hospitalisation complète

Ton planning sera affiché au dos de la porte de ta chambre. Tu pourras savoir quelle séance de rééducation est prévue ainsi que le jour et l'heure.

Hospitalisation à temps partiel

Ton planning te sera communiqué le 1^{er} jour de ta prise en charge.

LES REPAS

Les repas sont entièrement confectionnés dans l'établissement.

Une diététicienne veille à l'élaboration des repas et, en cas de régime, peut t'aider à composer tes menus.



Accompagné de pain, le déjeuner comme le dîner se compose d'un hors-d'œuvre à base de légumes ou potage, d'un plat principal avec viande, poisson ou œuf, des produits céréaliers (pâtes, semoule, riz) ou pommes de terre ou légumes secs ou légumes verts, un fromage ou un produit laitier et un dessert (un fruit ou une compote).

Nous te demandons de **ne pas introduire de nourriture dans l'établissement** et nous te rappelons qu'il est strictement interdit d'apporter des boissons alcoolisées.

Tes parents peuvent prendre leurs repas avec toi.

Hospitalisation complète

Tes repas te seront servis dans ta chambre.

Si tu es hospitalisé plusieurs jours, tu pourras choisir ton repas avec la diététicienne.

L'aide-soignant(e) te sert ton repas et pourra t'aider si besoin. Le déjeuner est servi à partir de 12h et le dîner vers 18h30.

Hospitalisation à temps partiel

Un repas au self pourra t'être proposé ou bien tu peux amener ton propre repas.



LA DÉTENTE

Nous souhaitons que tu puisses te détendre en écoutant de la musique, en regardant la télévision dans ta chambre.

Une salle de détente est à ta disposition à la balnéothérapie.

Tu y trouveras également un babyfoot.

Mais tu dois le faire avec un niveau sonore acceptable par tous, en respectant les horaires autorisés par les soignants.

Des coins détente sont proposés à **Juana** et à **Xaia**. Tu trouveras des distributeurs de boissons chaudes, fraîches, de friandises et de sandwiches au service **Uronéa** ou dans le hall de la balnéothérapie. De plus, la salle Bakéa, à proximité de l'accueil est accessible le soir et le week où tu trouveras des jeux de société. Un espace TV près de la salle de rééducation Peyret est disponible avec un accès à Canal+.

Une salle de repos est disponible.

Hospitalisation à temps partiel



TES DROITS ET TES DEVOIRS

LE BIEN-ÊTRE DE TOUS



Tu peux avoir un portable, mais il doit être éteint et ne doit pas être utilisé durant toute activité de soins, de rééducation et de scolarité.



Il est **strictement interdit** de réaliser des photos des patients ou des soignants sans leur autorisation.

MALTRAITANCE - BIENTRAITANCE

L'établissement dispose d'un comité éthique. Il permet d'organiser des réunions pluriprofessionnelles de réflexion et de partage sur différents thèmes comme le respect de la dignité, la bientraitance, les droits des patients. Une journée de la bientraitance est organisée annuellement. Si tu es témoin ou victime de maltraitance, n'hésite pas à en référer aux professionnels ou à appeler le numéro d'urgence nationale le 119.

ARGENT ET OBJETS DE VALEUR

Pour éviter tout risque de vol, nous te recommandons de ne garder sur toi qu'un strict minimum d'argent et d'objets de valeur.

Le téléphone portable, l'ordinateur ou la console de jeux sont sous ta responsabilité.

L'établissement **ne pourra pas être tenu responsable en cas de perte, de vol ou de détérioration.**

TABAC ET AUTRES DROGUES



Comme tu le sais, le tabac est très dangereux pour la santé. La loi interdit de fumer et de vapoter à l'intérieur des établissements de santé, ainsi, bien sûr, que l'usage de drogues.



(Décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006 - Articles L3511-7 et L.3512-1 du code de santé publique)

SÉCURITÉ INCENDIE

Durant ton séjour, **ta sécurité est notre souci permanent.**

Le risque incendie fait partie de nos préoccupations majeures. Une cigarette peut avoir des conséquences tragiques surtout pour ceux qui sont alités.

Les chargeurs devront être débranchés après chaque utilisation afin d'éviter le risque incendie.

L'ensemble du personnel est formé à la prévention et à la lutte contre l'incendie et toutes les dispositions sont prises pour que tu sois préservé(e) de tout incident ou accident durant ton séjour.



Si tu décèles des fumées ou odeurs suspectes, nous te demandons d'en avertir immédiatement le personnel.

En cas d'incendie, il faudra respecter les plans d'évacuation et les consignes affichées à chaque étage et dans les lieux communs.

En toute situation, garde ton calme et suis les indications du personnel formé.

DÉPLACEMENTS DANS L'ÉTABLISSEMENT ET PERMISSIONS DE SORTIES

Nous comprenons que tu veuilles avoir un peu de liberté, mais en raison de ton âge nous devons toujours savoir où tu es.

Hospitalisation complète

Tu n'as pas le droit de sortir du service sans être accompagné ou sans avoir informé le personnel (infirmier(ière) ou l'aide-soignant(e)) selon les modalités définies entre le responsable des soins et tes parents.

Les permissions de sorties pourront être accordées après discussion entre ton médecin et tes parents. En cas d'urgence, n'hésite pas à appeler le **15**.

Hospitalisation à temps partiel

Tu n'as pas le droit de sortir de l'établissement sans être accompagné(e) ou sans avoir informé les rééducateurs selon les modalités définies entre le responsable de rééducation et tes parents.



TA SORTIE

Tu retournes à la maison avec tes parents, ou tu iras peut-être dans un centre pour te reposer encore un peu.

Pour que tu te rétablisses bien, il est important de suivre les conseils donnés par le médecin même après ta sortie :

Bien prendre tes médicaments

Respecter les consignes pour ton alimentation

Suivre les conseils donnés concernant la poursuite de ta rééducation

À la suite de ton hospitalisation, le médecin te donnera, au besoin, un rendez-vous de consultation afin de faire un point avec toi.

LA CHARTE DE L'ENFANT HOSPITALISÉ



PRINCIPES GÉNÉRAUX



1 L'admission à l'hôpital d'un enfant ne doit être réalisée que si les soins nécessités par sa maladie ne peuvent être prodigués à la maison, en consultation externe ou en hôpital de jour.

2 Un enfant hospitalisé a le droit d'avoir ses parents ou leur substitut auprès de lui jour et nuit, quel que soit son âge ou son état.



3 On encouragera les parents à rester auprès de leur enfant et on leur offrira pour cela toutes les facilités matérielles, sans que cela entraîne un supplément financier ou une perte de salaire. On informera les parents sur les règles de vie et les modalités de fonctionnement propres au service afin qu'ils participent activement aux soins de leur enfant.



4 Les enfants et leurs parents ont le droit de recevoir une information sur la maladie et les soins, adaptée à leur âge et leur compréhension, afin de participer aux décisions les concernant. On essaiera de réduire au maximum les agressions physiques ou émotionnelles et la douleur.



5 Les enfants et les parents ont le droit d'être informés pour participer à toutes les décisions concernant la santé et les soins. On évitera tout examen ou traitement qui n'est pas indispensable.



6 Les enfants ne doivent pas être admis dans des services adultes. Ils doivent être réunis par groupes d'âge pour bénéficier de jeux, loisirs, activités éducatives adaptées à leur âge, en toute sécurité. Les visiteurs doivent être acceptés sans limite d'âge.



7 L'hôpital doit fournir aux enfants un environnement correspondant à leurs besoins physiques, affectifs et éducatifs, tant sur le plan de l'équipement que du personnel et de la sécurité.



8 L'équipe soignante doit être formée à répondre aux besoins psychologiques et émotionnels des enfants et de leur famille.

9 L'équipe soignante doit être organisée de façon à assurer une continuité dans les soins donnés à chaque enfant.

10

L'intimité de chaque enfant doit être respectée. Il doit être traité avec tact et compréhension en toute circonstance.

Charte Européenne des Droits de l'Enfant Hospitalisé adoptée par le Parlement Européen le 13 mai 1986. Circulaire du Secrétariat d'Etat à la Santé de 1999 précise son application.



Charte de la Bientraitance

Reconnaitre et respecter la personne accueillie

- ✓ Respecter l'intégrité physique et psychique de la personne accueillie et de leur entourage.
- ✓ Reconnaitre la personne accueillie en tant que sujet à part entière.
- ✓ Prendre en compte la personne accueillie dans sa singularité et dans le respect de son intimité et de sa dignité d'être humain, sans porter de jugement de valeur.
- ✓ Promouvoir l'autonomie de la personne.
- ✓ S'imposer le respect de la confidentialité des informations relatives à la personne accueillie.

Garantir un accompagnement personnalisé

- ✓ Favoriser les échanges et l'expression de la personne.
- ✓ Rechercher son adhésion au projet de soin et de rééducation et lui garantir d'en être co-auteur en prenant en compte sa liberté de choix.
- ✓ Favoriser un climat de confiance et agir de manière adaptée et personnalisée.
- ✓ Promouvoir la communication et s'engager à donner à la personne accueillie et à ses proches une information accessible et individuelle.

Travailler en équipe avec professionnalisme

- ✓ S'engager à toujours rechercher le juste soin, à prendre en compte la douleur qu'elle soit physique ou morale et à accompagner la personne et son entourage dans la fin de vie.
- ✓ Garantir des temps d'échanges, de partage et de réflexions multi-professionnels dans le respect des compétences de chacun.
- ✓ Maîtriser et utiliser les outils de travail mis à disposition : dossier patient informatisé, plateaux techniques spécifiques, ressources internes et externes...
- ✓ Entretien et développer une réflexion constante sur ses pratiques professionnelles et œuvrer pour leur amélioration par le biais de la formation continue.
- ✓ Garantir une prise en charge conforme aux bonnes pratiques et recommandations.

Evaluer et promouvoir en continu la bientraitance et la satisfaction des personnes accueillies

- ✓ S'engager à prendre en compte la satisfaction de la personne accueillie et l'expérience patient.
- ✓ Mettre en œuvre des actions pour améliorer la satisfaction de la personne accueillie.
- ✓ Promouvoir la bientraitance par la diffusion d'informations et la mise en œuvre d'action.

Cette Charte représente l'engagement de l'ensemble des professionnels des Embruns.

La bientraitance est une démarche globale dans la prise en charge des personnes accueillies. Elle vise à promouvoir leur écoute, le respect de leurs droits, de leurs libertés et de leurs besoins, tout en prévenant la maltraitance « ordinaire » ou institutionnelle.

C'est une démarche collective qui définit les valeurs et les conduites des professionnels des Embruns aussi bien sur le plan individuel que collectif.

NOTES

A large light blue rectangular area containing numerous horizontal dotted lines for writing notes.



LES
EMBRUNS
Médecine physique et de réadaptation

Rue de l'Uhabia
64210 Bidart
www.lesembruns.com
05 59 51 56 56